

Aux Membres du Collège communal

de et à

4257 BERLOZ



**Objet:** BERLOZ

Plan d'investissement communal 2019-2021

Amélioration de la rue de Hasselbrouck à Corswarem, versant nord, phase 2

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu le procès-verbal relatif à la réunion plénière pour le dossier repris sous objet.

Ce procès-verbal appelle les remarques suivantes:

- il y a lieu d'actualiser les informations provenant des concessionnaires des réseaux d'impétrants puisque les informations y étant relatives datent de 2016
- le budget pour les essais concerne uniquement les essais commandés par la commune. Il y a lieu de créer un poste séparé dans le métré en somme réservée. Les contre-essais sont à charge de l'entrepreneur
- il n'y a pas lieu de conserver le PV de la réunion de 2020, mais uniquement le PV du 15 juin 2021, sauf en ce qui concerne la concertation avec les différents services internes (urbanisme ...) et externes (l'obtention de permis avec madame Docteur, les autorisations et les accords avec TEC et de Lijn ...).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur ff

Véronique Claeys  
Attachée



**CONTACT**

Département des infrastructures locales  
Direction des espaces publics subsidiés  
boulevard du Nord 8  
B - 5000 Namur  
Fax: 081 77 39 84

**VOTRE GESTIONNAIRE**

Véronique Claeys  
Tél.: 081 77 26 08  
veronique.claeys@spw.wallonie.be

**VOTRE DEMANDE**

Numéro:  
Nos références:  
DEPS/64008/PIC 2020.01

**CADRE LEGAL**

Article L3341-6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, relatif aux subventions à certains investissements d'intérêt public

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service: [www.le-mediateur.be](http://www.le-mediateur.be).